

ÉDITORIAL
VINCENT
GEORIS

Les arrivées de migrants en chute depuis 2015

Il n'y a plus de crise migratoire

Il faut parfois du temps pour que les chiffres percolent auprès de la population et même des leaders d'opinion. Pourtant, les ignorer peut conduire à des erreurs de gestion et de gouvernance. C'est le cas des derniers chiffres officiels des arrivées de migrants en Europe. Tous mènent à une conclusion: la crise migratoire est derrière nous. D'après Eurostat, les arrivées de migrants en Europe ont chuté de 47% depuis 2015. Selon les données du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), les traversées de la Méditerranée sont passées de 1,01 million en 2015 à 172.000 l'an dernier et 37.000 depuis le début de l'année. En Italie, les arrivées par la mer ont chuté de 80% à 15.000 depuis janvier dernier. En Belgique, les demandes d'asile ont reculé de 61%.

Plusieurs facteurs expliquent cette fin de crise. Les mesures mises en place par l'UE, qui externalisent la

**S'il n'y a plus de
crise migratoire,
il y a bien, en
revanche, une
crise politique
provoquée par
l'extrême droite.**

gestion des flux migratoires; l'intensité moindre des conflits au Moyen-Orient... Si la presse a le devoir d'alerter le public en cas de crise, elle a aussi celui d'en annoncer la fin.

Certains politiciens, en roue libre, continuent à parler de «crise». À

quelques mois des élections, la rhétorique de «l'invasion de masse» fait recette. Elle permet de créer un climat anxieux et de se déresponsabiliser. Dans ce jeu, la victoire va à celui qui crie le plus fort. L'Italie a subi un choc migratoire en 2015. On comprend sa colère face au manque de solidarité des autres pays européens. Le gouvernement Renzi a fait chuter les arrivées de 80%, mais il n'en a pas récolté les fruits. L'extrême droite italienne menace aujourd'hui de bloquer l'Europe. S'il n'y a plus de crise migratoire, il y a bien, en revanche, une crise politique.

Il est exact que les flux migratoires s'intensifient depuis 30 ans et qu'il faut trouver des solutions. Adapter le droit européen, les modalités d'accueil. Apporter une aide réelle au développement pour limiter la migration économique incontrôlée. Déterminer les voies de migration légales. Combattre les trafics d'êtres humains. Ce travail relève de la gestion politique quotidienne, et non de la gestion de crise hormis lorsque des vies sont en péril. Ces décisions, politiques et humanitaires, ne peuvent être prises qu'en dehors d'un climat de crispation.